

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Le 29 septembre 2022

## Vie étudiante – des travaux menés en parfaite synergie par la Région et la région académique pour l'élaboration de leurs feuilles de route respectives

Au cours des derniers mois, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le rectorat de région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur ont mené conjointement et en parfaite synergie les travaux d'élaboration de leurs feuilles de route respectives en matière de vie étudiante :

- le schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation (SRESRI) pour la période 2023-2028 ;
- le schéma directeur de la vie étudiante (SDVE).

Pour conclure ces travaux et présenter à l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur du territoire les grandes priorités d'action retenues au niveau régional pour les années à venir, Madame Fabienne Blaise, rectrice déléguée pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'innovation (ESRI), et Monsieur Georges Leonetti, conseiller régional spécial en charge de la santé, de la lutte contre la pandémie, de l'enseignement supérieur et de la recherche, représentant Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont réuni la conférence territoriale de la vie étudiante, qu'ils coprésident, le mercredi 28 septembre après-midi à l'hôtel de Région.

Les axes d'action conjointement retenus sont les suivants :

- Améliorer les conditions de vie des étudiants et leur accueil sur les campus et dans les villes étudiantes ;
- Assurer un égal accès de tous les étudiants du territoire aux services existants et renforcer la visibilité de cette offre de services ;
- Poursuivre la lutte contre la précarité étudiante ;
- Renforcer le pilotage régional des politiques publiques en faveur de la vie étudiante.

Selon la rectrice Fabienne Blaise : « ces travaux visent à répondre à la question, que devons-nous à tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ? ». Ils ne prendront pas fin avec l'adoption de nos schémas, qui ont vocation à vivre et évoluer, nourris par les ateliers organisés dans les villes étudiantes, rendez-vous réguliers avec les acteurs de l'ESRI du territoire que je me suis engagée à poursuivre dans la durée ».

De son côté, le conseiller régional spécial Georges Leonetti a rappelé que « la vie étudiante est une priorité pour la majorité régionale. Pendant la Covid nous avons été aux côtés des étudiants. Aujourd'hui nous continuons à agir et cette conférence pose les bases et nos actions de demain. »

Le schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation (SRESRI) sera adopté avant la fin de l'année 2022 par le Conseil régional et les travaux sur le schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) de la région académique vont naturellement s'inscrire dans le cadre des dialogues territoriaux lancés par Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à l'occasion de sa première conférence de presse de rentrée il y a quelques jours. Comme annoncé par la ministre, le schéma directeur de la vie étudiante de la région académique sera adopté d'ici juin 2023 et sera ensuite décliné par les établissements d'enseignement supérieur.

### Contacts Presse :

- Responsable du pôle communication du cabinet des recteurs de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur : Marie Gaidoukoff -Ravel [marie.gaidoukoff-ravel@region-academique-paca.fr](mailto:marie.gaidoukoff-ravel@region-academique-paca.fr) – 04 42 91 71 10
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Service de Presse – [servicedepresse@maregionsud.fr](mailto:servicedepresse@maregionsud.fr) – 04 91 57 51 64